

L'Arc jurassien fidèle à sa tradition d'innovation

## Vadec, première «multicantonale» de valorisation des déchets!

**VADEC Réseau de valorisation des déchets - Arc jurassien. A cette enseigne vient de se constituer en pays neuchâtelois une entreprise pionnière à plus d'un titre. Première «multicantonale» de valorisation des déchets, elle est aussi le fruit de la première fusion enregistrée en Suisse entre deux centres régionaux de traitement des déchets, en l'occurrence ceux de La Chaux-de-Fonds (CRIDOR) et de Colombier NE (SAIOD), qui assurent notamment une production d'énergie thermique pour des réseaux de chauffage à distance. Et elle sera dirigée, autre particularité, collégalement par les deux directeurs de ces centres, professionnellement complémentaires et initiateurs de la fusion. La nouvelle structure, dont le siège a été établi à La Chaux-de-Fonds, desservira désormais les quelque 355'000 habitants de plus de 260 communes du canton du Jura, du Jura bernois, du canton de Neuchâtel et du Nord vaudois. Ce sont d'ailleurs ces communes, ou des regroupements spécifiques de celles-ci, qui détiennent l'essentiel du capital de la société. Celle-ci exploitera les deux centres de traitement existants, dans une synergie renforcée. Son identité traduit aussi la nouvelle approche du traitement des déchets qui déterminera son activité: la notion de valorisation des déchets remplace celle d'incinération des ordures; il n'est plus question d'éliminer des rebuts, mais de récupérer, de recycler, de lutter contre le gaspillage: puisque rien ne se crée en matière de ressources naturelles, rien ne doit se perdre. Vaste programme que résume le slogan de la nouvelle société: *Les matières, ça se gère!***

Officiellement constituée le 12 mars par une décision unanime des assemblées générales des deux sociétés fusionnées, Vadec a réservé la primeur de la publication de son nom, ce mardi 18 mars, à ses quelque 70 collaborateurs et collaboratrices. Lesquels n'avaient d'ailleurs qu'à se réjouir de cette fusion, puisqu'elle préserve intégralement les emplois et revalorise aussi, globalement, les conditions de travail. Hormis ceux qui devaient assumer les exigences de l'exploitation 24h sur 24, ils étaient les premiers hôtes d'une journée inaugurale festive, organisée à Evologia, à Cernier NE. Un site symbolique puisque le *naturopôle* neuchâtelois, au cœur du Val-de-Ruz, a précisément pour vocation de promouvoir l'exploitation optimale des ressources naturelles et qu'il se situe, entre crêtes et pied du Jura, à mi-distance des deux sites de Vadec. Avant de visiter le Mycorama, l'entreprise a accueilli de nombreux invités officiels pour une brève et originale cérémonie, dans la cadre insolite d'une serre, animée par un spectaculaire «ballet de rue» mettant en scène camions-poubelles, comédiens et musiciens en costumes d'employés de voirie et jouant d'instruments de récupération, puis par un duo de fantaisistes et magiciens multipliant les tours inspirés du recyclage des objets... Les représentants des collectivités publiques et organisations partenaires de la nouvelle entreprise ont entendu à cette occasion le président du Conseil d'administration de Vadec, M. Pierre Hainard, et son vice-président, M. Antoine Grandjean, rappeler les circonstances, la signification et l'importance de la création de cette nouvelle société d'intérêt public. Elle marque une nouvelle étape dans une prise de conscience à la fois générale (la préservation des ressources naturelles) et régionale (la nécessité de gommer les frontières politiques de l'Arc jurassien).

La Chaux-de-Fonds, 18 mars 2008

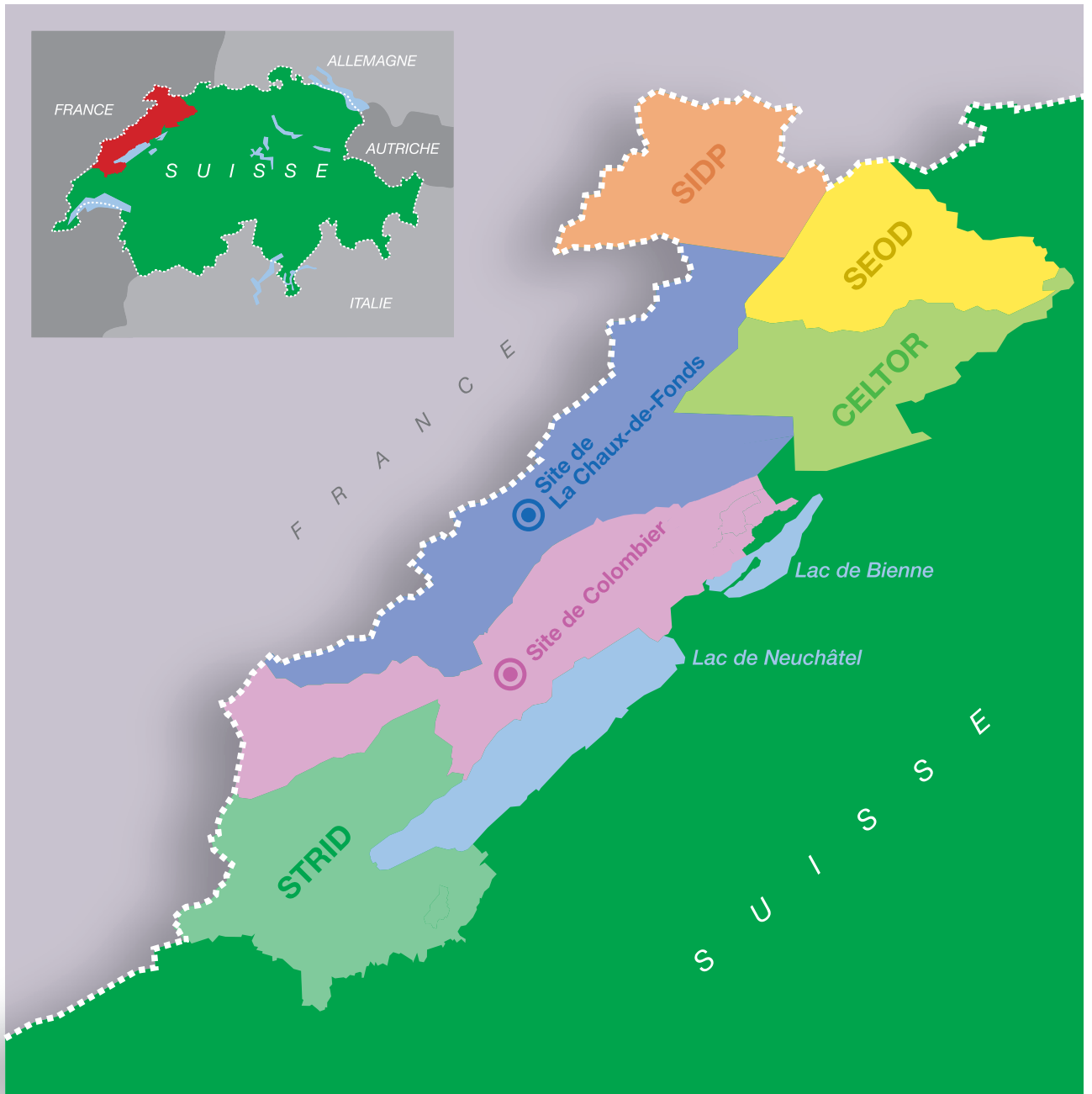
• Contact: Emmanuel Maître, Giovanni Tarantino, directeurs

## VADEC SA: portrait

<b>Statut, activités:</b>	Société anonyme d'intérêt public ayant pour but la collecte, le traitement, la valorisation et l'élimination des déchets de provenance urbaine et d'autres déchets provenant de tiers, ainsi que la production d'énergies et toutes opérations ou fonctions en rapport avec ces missions
<b>Zone desservie:</b>	canton du Jura, Jura bernois, canton de Neuchâtel, Nord vaudois (environ 355'000 habitants, plus de 260 communes)
<b>Siège social:</b>	La Chaux-de-Fonds NE
<b>Employés:</b>	70
<b>Capital-actions:</b>	18 Mfr
<b>Actionnaires:</b>	<p>Ville de La Chaux-de-Fonds (15,06% du capital, 2 administrateurs)</p> <p>Ville de Neuchâtel (12,61%, 2)</p> <p>Communes du Littoral Ouest NE (12,13%, 2)</p> <p>Viteos SA, société de distribution d'énergie résultant de la fusion des Services industriels des Montagnes neuchâteloises et de la Ville de Neuchâtel ainsi que de la société de distribution de gaz Gansa (10%, 2)</p> <p>STRID, périmètre de gestion des déchets du Nord vaudois (7,63%, 1)</p> <p>Communes du Vallon de Saint-Imier (6,84%, 1)</p> <p>Communes du Littoral Est NE (5,57%, 1)</p> <p>SEOD, périmètre de gestion des déchets de la région de Delémont (5,49%, 1)</p> <p>Ville du Locle (5,02%, 1)</p> <p>Communes du Val-de-Ruz et commune de Travers (4,80%, 1)</p> <p>CELTOR SA, gestion des déchets de 34 communes du Jura bernois (4,45%, 1)</p> <p>SIDP, périmètre de gestion des déchets de la région de Porrentruy (3,31%, 1)</p> <p>Communes des Franches-Montagnes (3,17%, 1)</p> <p>Communes du district de La Neuveville (2,10%, 1)</p> <p>Communes des Montagnes neuchâteloises (1,82%, 1)</p>
<b>Gouvernance:</b>	<p>Assemblée générale des actionnaires: 1 délégué par actionnaire.</p> <p>Conseil d'administration de 19 membres, représentant équitablement l'importance des actionnaires ainsi que les régions desservies.</p> <p>Bureau du CA composé de 7 membres dont le président, qui est alternativement un représentant de la Ville de La Chaux-de-Fonds et un de la Ville de Neuchâtel.</p> <p>Collège de direction composé d'un directeur administratif (finances, ressources humaines, marchés &amp; logistique, système de gestion) et d'un directeur technique (exploitation, maintenance, ingénierie).</p>
<b>Volumes traités:</b>	110'000 t/an de déchets urbains incinérés; 7'000 t/an de déchets verts compostés; 14'000 t/an de boues séchées; 5'000 t/an de papier-carton, 4'500 t/an de verre et 900 t/an de ferraille recyclés.
<b>Production:</b>	Chauffage à distance de quelque 20'000 habitants. Alimentation électrique de près de 8'000 ménages.
<b>Chiffre d'affaires:</b>	env. 35 Mfr (cumul estimatif Cridor+Saiod 2007).

La Chaux-de-Fonds, 18 mars 2008

• Contact: Emmanuel Maître, Giovanni Tarantino, directeurs



## Une identité visuelle et verbale qui vise à la simplicité expressive

### Vadec: comme son nom l'indique...

**VA** comme valorisation. **DEC** comme déchets. Dans le choix de sa dénomination aussi, la nouvelle société a visé l'efficacité en respectant des critères pratiques stricts. Ce nom devait être aussi bref, sonore et mémorable que Cridor et Saiod, tout en s'en différenciant complètement pour bien montrer que la nouvelle société n'est pas le simple amalgame de deux anciennes, mais une structure innovante, orientée vers le futur. Il devait être significatif du domaine d'activité, mais aussi porteur des nouvelles notions, de la nouvelle approche, qui le caractérisent: le passage de l'ère de l'incinération des ordures (exprimées par les anciens noms) à celle de la valorisation des déchets. Et il devait aussi, naturellement, ne pas ressembler trop aux myriades de marques et sigles proliférant partout, notamment à ceux qui ont trouvé leur place dans le paysage régional...

La définition qui fait partie intégrante du logo Vadec explicite d'emblée la nature et la mission de l'entreprise: **Réseau de valorisation des déchets - Arc jurassien**.

Un troisième élément verbal ajoute un éclairage supplémentaire sur la culture d'entreprise – sa phrase-vocation: **Les matières, ça se gère!** Un slogan qui résume avec simplicité et dynamisme l'état d'esprit qui anime la nouvelle société. Et en même temps une évidence que des précurseurs avaient exprimée depuis belle lurette, mais dont nous commençons seulement à prendre conscience des implications: toutes les ressources de notre planète n'existent qu'en quantités limitées, elles doivent donc être utilisées avec parcimonie et soigneusement recyclées plutôt que gaspillées et détruites...

Sur le plan visuel, la ligne graphique dominée par un **V vert «nature»** contrastant avec le **gris «technique»** des quatre autres lettres suggère à la fois l'importance vitale de l'environnement naturel et la nécessité de mettre en œuvre toutes les ressources de notre technologie pour préserver les ressources de la nature. Sa forme évoque aussi celle du visa cochant une tâche menée à bien efficacement.

A l'instar de la nouvelle société elle-même, son identité et sa communication ont été conçues dans un esprit de synergie régionale, puisqu'elles sont le fruit de la collaboration entre les agences Adequa Communication à La Chaux-de-Fonds et APW Communication à Cornaux.

La Chaux-de-Fonds, 18 mars 2008



• Contact: Emmanuel Maître, Giovanni Tarantino, directeurs

**Pantone: 355 C**  
Quadri: C: 95 / M: 0 / J: 100 / N: 3

**Pantone: 431 C**  
Quadri: C: 10 / M: 3 / J: 0 / N: 65

Réseau de valorisation  
des déchets - Arc jurassien

**Noir: 50%**

Version sur fond noir =  
Quadri: C: 8 / M: 3 / J: 0 / N: 55

Pantone	Scotchcal 3M	RAL	Quadri	Hexadecimal
 355 C	 100-122	 6024	 C: 95 M: 0 J: 100 N: 3	 #3D9B3E
 431 C	 100-706	 7012	 C: 10 M: 3 J: 0 N: 65	 #6E7178

## La création de Vadec dans son contexte

# Une action régionale face à un problème global

**Penser globalement, agir localement: la création de Vadec répond à ce sage précepte! C'est une réponse régionale cohérente, responsable, à une problématique mondiale: celle de la gestion des déchets. La situation de Naples a donné une acuité particulière à sa perception publique. Mais son actualité est permanente, et majeure même si elle ne prend pas souvent une tournure aussi sensationnelle.**

L'actuelle décennie est marquée par une prise de conscience accrue de l'impact des activités humaines sur l'environnement et de la limitation physique des ressources naturelles de la planète. Il aura fallu du temps à notre société pour comprendre le sens profond du «rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme» pourtant énoncé déjà dès l'Antiquité, et popularisé au 19<sup>e</sup> siècle par Lavoisier... Cette prise de conscience se traduit par une évolution politique, économique, technique et sociale de la gestion du cycle des matières. Il est vrai que jusqu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, la quasi-totalité des déchets était biodégradable. La pratique consistant simplement à les jeter, les enfouir, les brûler est restée dominante jusqu'à la fin du siècle écoulé. Même si progressivement le traitement des déchets s'est affiné par l'introduction de filières de recyclage, la limitation des décharges et la réduction des nuisances de l'incinération. On s'avise maintenant qu'il est impératif d'adopter une approche beaucoup plus exigeante encore de l'ensemble du cycle, substituant entièrement la notion de recyclage à celle d'élimination, intégrant la phase de revalorisation dès la conception de tout produit, optimisant la récupération du potentiel matériel ou énergétique des produits usagés, etc.

Cridor et Saiod se situaient déjà dans cette perspective, puisque les deux sociétés s'étaient dotées de centres de traitement des déchets faisant une large part à leur valorisation, par la production d'énergie thermique et électrique comme par le recyclage, et avaient créé des filières de transport, conclu des partenariats allant dans le sens d'une gestion économique et écologique des déchets.

En fusionnant pour créer Vadec, les deux sociétés anticipent une nouvelle phase de cette évolution. La surcapacité d'une majorité des 28 usines d'incinération de Suisse va s'accroître avec la diminution progressive du volume des déchets incinérables résultant des incitations accrues à la réduction de production des déchets, ainsi qu'au recyclage. La fin du régime de subventions massives des installations par la Confédération va accroître considérablement les charges d'investissements qui seront nécessaires pour remplacer les centres actuels par des installations adaptées à d'autres formes de valorisation. Les problèmes énergétiques, environnementaux et économiques vont exiger cependant des solutions de traitement décentralisées performantes, aptes à la fois à réduire les besoins de transports et à répondre aux besoins de développement des sources d'énergies renouvelables... Pour relever tous ces défis, Vadec se trouvera en meilleure position que Cridor et Saiod. Bien plus qu'une simple addition des capacités, la fusion des structures régionales de gestion des déchets permet de multiplier, de diversifier leur potentiel et d'en assurer le renouvellement, par effets d'échelle et de synergie.

Vadec pourra ainsi développer, au bénéfice des collectivités de toute la région, ses activités dans la gestion des filières de recyclage et de traitement des déchets, notamment au niveau des flux logistiques, des déchèteries et points de collecte, des prestations de conseil. Elle pourra exploiter de manière optimale les complémentarités de ses deux centres de traitement, en fonction par exemple de leurs particularités géographiques (l'un en milieu urbain à 1000 mètres d'altitude, l'autre en zone suburbaine et à une altitude de moitié inférieure). Elle pourra mettre en œuvre une solution régionale de gestion des déchets verts permettant leur valorisation énergétique. Elle renforcera enfin le potentiel de ses partenariats multiples en matière de vente d'énergie, de stockage, d'information et de formation, etc.

La Chaux-de-Fonds, 18 mars 2008

• Contact: Emmanuel Maître, Giovanni Tarantino, directeurs

## Vadec et...

### ... Les déchets verts

La nouvelle société envisage la création d'une solution régionale de traitement des déchets compostables. Elle évalue d'ores et déjà la faisabilité d'une production de gaz méthane sur la base de son volume rassemblé, de l'ordre de 7'000 tonnes. En attendant, elle continuera comme jusqu'ici à exploiter d'une part sa propre installation de compostage à La Chaux-de-Fonds, et d'autre part à transporter les déchets verts du Littoral à la compostière de Chavornay, en retour des transports de déchets incinérables provenant du Nord vaudois.

### ... Les transports

Une bonne partie des transports de Vadec est assurée par chemin de fer. Le site de Colombier est relié directement au réseau CFF par une voie industrielle. Celui de La Chaux-de-Fonds reçoit tous les déchets en provenance du Jura et du Jura bernois par la ligne à voie étroite des Chemins de fer jurassiens (CJ), au moyen de bennes spéciales qui ne sont transbordées sur camion que pour leur trajet entre la gare et l'usine. Pour des raisons techniques toutefois, les transports par camion sont inévitables. Ferroviaires ou routiers, les transports sont organisés de manière à limiter au maximum les courses à vide. Comme celle citée ci-dessus pour les déchets du Nord vaudois, une logistique bidirectionnelle achemine par exemple les mâchefers du centre de traitement de La Chaux-de-Fonds pour stockage à la décharge de Celtor, à Tavannes, et transporte au retour des déchets urbains.

### ... Les énergies

La valorisation énergétique des déchets non recyclables est une option de longue date pour les deux sociétés fondatrices de Vadec. Elle consiste à récupérer, à défaut des matières, l'énergie contenue dans les déchets qu'on incinère. Cette énergie est exploitée sous deux formes: thermique et électrique. La chaleur de l'incinération sert ainsi à produire de la vapeur surchauffée qui actionne d'une part des turbines produisant du courant électrique, consommé en partie sur place pour le fonctionnement des installations, et injecté pour la plus grande partie dans le réseau. Le centre de traitement de La Chaux-de-Fonds a été construit en ville dans cette perspective. Il assure aujourd'hui le chauffage à distance de quelque 15'000 habitants (près de 40% de la population de la ville) et l'alimentation électrique de quelque 3500 ménages. Celui de Colombier a aussi ajouté à sa production électrique (10% de la consommation de la ville de Neuchâtel) l'alimentation d'un réseau de chauffage à distance qui assure les besoins de quelque 3000 foyers de la Basse-Areuse. Ensemble, les deux centres permettent ainsi l'économie de plus de 7,5 millions de litres de mazout par an.

### ... L'efficacité

La création de Vadec permet de renforcer l'approche «industrielle» (au sens le plus noble du terme!) de la gestion, du traitement et de la valorisation des déchets qui était déjà celle de Cridor et de Saïod. La fusion va parachever la mise en place progressive de processus communs de gestion et de productivité, qu'elles avaient déjà entreprise en collaboration. La nouvelle société sera gérée sur la base d'un système de gestion par processus intégrant les aspects qualité, environnement et santé/sécurité. Elle envisage obtenir d'ici un an la double certification ISO 9001 (qualité) et 14001 (environnement), cette dernière ayant déjà été attribuée à Cridor et Saïod indépendamment, Cridor ayant même la double certification.

La Chaux-de-Fonds, 18 mars 2008

• Contact: Emmanuel Maître, Giovanni Tarantino, directeurs

## Vadec valorise aussi les ressources humaines...

Vadec se crée sous le signe de la cohérence. Ethique, aussi. Ainsi, la nouvelle société n'applique-t-elle pas qu'aux déchets son objectif de valorisation. Elle préserve aussi ses ressources... humaines! Sa septantaine de collaborateurs et collaboratrices sont tous assurés de trouver, au sein de la nouvelle structure, un emploi leur garantissant leur acquis salarial. Pour la plupart, c'est même une amélioration des conditions de travail et de rémunération qu'apporte la fusion. De nos jours, c'est loin d'être une évidence, nombre de concentrations d'entreprises ayant plutôt des effets collatéraux fâcheux au niveau de l'emploi...

Le fait que la SA soit entièrement en mains de collectivités publiques et de sociétés parapubliques n'est sans doute pas étranger à cet aspect socialement favorable de la création de Vadec.

L'ensemble du personnel de l'entreprise sera au bénéfice d'une convention collective de travail, alors que seuls les salariés de Cridor en avaient une jusqu'ici. Vadec devient en fait partenaire de la CCT régissant déjà Viteos, la SA de distribution d'énergies récemment créée par fusion des Services industriels de la ville de Neuchâtel et de SIM, Services industriels des Montagnes neuchâteloises, elle-même actionnaire de Vadec. Cette CCT a d'ailleurs fait l'objet d'une négociation conjointe, d'entente avec le syndicat partenaire et le personnel concerné. Elle est historiquement proche de celle appliquée aux employés communaux des villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Une commission du personnel veillera à sa bonne application ainsi qu'à la gestion du règlement d'organisation interne. Un système de classification des fonctions intégrant des dispositions de rattrapage salarial a été mis en place.

En matière de prévoyance sociale, tous les employés de Vadec seront à terme affiliés à la future caisse de pensions unique qu'élabore le canton de Neuchâtel. En attendant sa création, les ex-employés de Saiod resteront affiliés à celle de la ville de Neuchâtel, et les ex-salariés de Cridor à celle de la ville de La Chaux-de-Fonds.

## ...mais pas les prix!

La création de Vadec n'aura aucune incidence fâcheuse non plus pour ses clients: les tarifs d'incinération resteront les mêmes que ceux pratiqués par Cridor et Saiod jusqu'ici.

La Chaux-de-Fonds, 18 mars 2008

- Contact: Emmanuel Maître, Giovanni Tarantino, directeurs